



La recherche entre effet d'engagement des acteurs et support de réflexivité : L'exemple d'une conférence de citoyens sur l'eau

Laura Seguin

► To cite this version:

Laura Seguin. La recherche entre effet d'engagement des acteurs et support de réflexivité : L'exemple d'une conférence de citoyens sur l'eau. *Éducation relative à l'environnement : Regards - Recherches - Réflexions*, Centr'ERE 2016, 13 (1), 10.4000/ere.352 . halshs-02517454

HAL Id: halshs-02517454

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02517454>

Submitted on 24 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La recherche entre effet d'engagement des acteurs et support de réflexivité. L'exemple d'une conférence de citoyens sur l'eau

Laura Seguin

Version auteure

Résumés

Cet article propose une analyse du rôle joué par un processus de recherche lors de la mise en place d'une conférence de citoyens sur la gestion de l'eau en France. Il montre tout d'abord quelles influences peut avoir le chercheur en amont et pendant le cours de l'action : les effets en terme d'engagement des acteurs, les tentatives d'ajustement de l'action ainsi que le maintien d'une certaine vigilance vis-à-vis des ambitions initiales du projet. L'analyse se porte ensuite sur la recherche en tant que support de réflexivité critique des acteurs à l'issue de l'expérience, et invite à interroger les outils de traduction de la recherche auprès d'acteurs associatifs habitués à réfléchir à leurs propres pratiques.

This article analyses the role played by a research process during the implementation of a citizens' conference on water management in France. It underlines how the researcher might influence the action before and during the process: the effects on actors' involvement, the attempts to adjust action and the constant vigilance towards the initial objectives of the project. Then, it analyses the research as a support for actors' critical reflexivity after the experience, and prompts scrutiny of the research translation tools for associative actors who are used to reflect on their own practices.

Introduction

Alors qu'ils effectuent un bilan des recherches en sciences sociales sur la participation du public en démocratie, Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau (2011) relèvent une forte attirance des chercheurs pour les procédures participatives, voire leur omniprésence en leur sein même, « que ce soit pour les concevoir, les animer, les observer, les évaluer ou les légitimer » (p. 17). De leurs côtés, les entrepreneurs de participation, qu'ils soient élus, professionnels, ou acteurs associatifs, sont souvent demandeurs d'un suivi scientifique des dispositifs participatifs qu'ils mettent en œuvre, allant d'une simple volonté de disposer d'un regard réflexif à un objectif plus contestable de légitimation. Au-delà des limites et des critiques de la collaboration entre chercheurs et acteurs de la participation, son intérêt semble néanmoins résider dans les savoirs qui y sont produits en vue d'orienter ou d'ajuster les pratiques. Ces interactions sont effectivement l'occasion de penser l'utilité sociale de la recherche, qui devient alors un espace de production de connaissance et de réflexivité des acteurs vis-à-vis de leurs pratiques. C'est dans ce sens là que Héloïse Nez (2012) reprend la notion de « *public sociology* », développée par Michael Burawoy (2005), pour l'appliquer aux recherches sur la démocratie participative. Ce dernier défend une sociologie non « confinée »¹ au monde académique, construite dans une relation dialogique avec un public et à destination de celui-ci.

Mais comment concrètement donner forme à cette collaboration afin qu'elle soit bénéfique à l'ensemble des acteurs ? La présence d'un chercheur a inévitablement une influence sur le déroulement d'une démarche participative : quelles précautions et ajustements sont-ils nécessaires pour répondre à la fois aux objectifs de recherche et aux objectifs de l'action ?

Quels types de connaissances cela permet-il de produire, et surtout quels outils de traduction utiliser ensuite pour un partage effectif des résultats de la recherche ? Le domaine de la participation environnementale et de l'éducation à l'environnement apporte-t-il des réponses spécifiques à ces questions ?

Cette contribution vise à faire un retour d'expérience sur le partenariat entre acteurs de terrain et chercheurs esquissé à l'occasion de la mise en place d'une conférence de citoyens dans le domaine de la gestion de l'eau en France². S'il s'agit avant tout d'une démarche de démocratie participative, la dimension éducative y est néanmoins fortement présente au travers du rôle joué par une association d'éducation à l'environnement à l'origine du projet. L'analyse s'organise en trois temps. Je présente tout d'abord les principaux éléments permettant de bien cerner l'objet d'étude : le contexte de mise en œuvre de ce dispositif, l'origine de la demande de collaboration avec des chercheurs ainsi que la méthodologie employée pour cette recherche engagée dans l'action. Dans un second temps, l'attention se porte sur l'influence de la présence du chercheur en amont et pendant le cours de la conférence de citoyens. Nous verrons que des effets sur l'engagement des différents acteurs dans la démarche (acteurs institutionnels et citoyens sollicités) sont repérables à plusieurs moments de la conférence de citoyens. Nous interrogerons également les possibilités en terme d'ajustements de la démarche pendant l'action, qu'est sensée permettre la présence du chercheur au sein d'un dispositif expérimental de participation. Dans une troisième partie, nous envisagerons les manières dont les résultats de recherche peuvent être « traduits » pour « intéresser »³ les acteurs et les accompagner dans la réflexivité sur l'action menée. L'écrit universitaire est-il pertinent, auprès d'acteurs associatifs habitués à réfléchir à leurs propres pratiques ? Le processus d'enquête (et notamment les entretiens) ainsi que les matériaux bruts récoltés par le chercheur et mis à disposition des acteurs, ne sont-ils pas plus « intéressants » que les résultats de recherche présentés sous forme académique ? Par cette analyse, nous souhaitons contribuer à la réflexion sur les manières d'envisager la restitution de la recherche, pour ne pas que celle-ci reste « confinée » au monde académique, et afin que les différents acteurs engagés dans ce type d'expérience puissent apprendre les uns des autres.

Enquêter sur une conférence de citoyens

Une conférence de citoyens sur la gestion de l'eau

En France, le mouvement de décentralisation et de territorialisation des politiques de gestion de l'eau encourage depuis plusieurs décennies la concertation des acteurs au niveau local pour une définition collectivement partagée de la gestion de l'eau par bassin versant⁴. À ces habitudes de concertation entre acteurs institutionnels, la Directive cadre européenne sur l'eau (DCE) de 2000 a adjoint le principe de « participation active de toutes les parties concernées » à l'élaboration des politiques de gestion de l'eau, comprenant l'ensemble des citoyens. Ce principe est généralement mis en œuvre sous la forme de consultation par questionnaires, parfois envoyés dans les foyers, aujourd'hui le plus souvent accessibles sur internet. À côté de cette procédure de consultation imposée par la DCE, des procédures plus originales sont parfois expérimentées pour aller au-delà de la simple information-consultation et permettre un véritable débat sur les territoires. La conférence de citoyens qui fait l'objet de cette recherche en est un exemple. Mise en œuvre en 2011, elle porte sur l'enjeu particulièrement conflictuel de la gestion de l'eau dans le bassin versant de la Charente, situé dans le sud-ouest de la France. Sur ce territoire, le conflit oppose depuis plusieurs décennies agriculteurs irrigants (principalement maïsiculteurs) et associations environnementales, de pêcheurs, de consommateurs, conchyliculteurs et professionnels du tourisme dénonçant les atteintes

quantitatives (assecs réguliers en période d'étiage attribués à l'irrigation) et qualitatives (pollutions diffuses dues aux nitrates et pesticides) de la ressource en eau. Dans un contexte sous tension, les acteurs publics ont récemment entrepris de mettre en œuvre un processus de concertation pour l'élaboration d'une politique commune au sein d'une Commission locale de l'eau (CLE)⁵. Afin d'associer les habitants du territoire à cette dynamique, l'Établissement public de bassin du fleuve Charente (EPTB Charente) - alors pressenti pour être la structure porteuse de la concertation au niveau local⁶ - a construit un partenariat avec une association locale d'éducation à l'environnement pour expérimenter une démarche participative. Il s'agissait de l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée). L'objectif était de restituer aux membres de la CLE une contribution de citoyens « ordinaires » ou « profanes » en matière de gestion de l'eau, à propos de la question suivante : *Comment concilier les différents usages de l'eau avec le bon état des eaux sur le bassin de la Charente ?*

La conférence de citoyens est un dispositif « mini-public », basé sur le tirage au sort d'un groupe restreint de citoyens dépourvus d'intérêts propres par rapport l'enjeu débattu, et « amenés à délibérer dans un cadre procédural réglé » (Sintomer, 2007, p. 110). L'Ifrée a été l'opérateur et l'animateur de cette procédure fondée sur la mise en œuvre d'un idéal délibératif. Un groupe de douze « panélistes »⁷ a été recruté par voie de tirage au sort. Ils ont participé à trois week-ends les plaçant dans trois postures différentes : tout d'abord une posture d'information (sur la gestion de l'eau, la notion de cycle de l'eau, de bassin versant, mais aussi sur les conflits d'usage de l'eau de leur territoire), puis une posture d'enquête critique lors de rencontres avec des experts, des acteurs ou des usagers de l'eau, et enfin une posture de prescription politique lors de la rédaction d'un avis collectif. Ce dernier a ensuite été restitué auprès de la CLE nouvellement constituée et invitée à en tenir compte dans l'élaboration du SAGE de la Charente.

L'origine de la collaboration avec des chercheurs

Dès les prémises de leur partenariat, l'EPTB Charente et l'Ifrée souhaitent faire appel à un organisme de recherche pour étayer la dimension expérimentale du projet. Le laboratoire Cités, territoires, environnement et société (CITERES) de l'Université de Tours est sollicité dans cet objectif bien en amont de la mise en place du projet. Corinne Larrue, professeure en aménagement du territoire dont les travaux portent en partie sur la concertation dans le domaine de la gestion de l'eau, et moi-même alors étudiante en master de sociologie, sommes intégrées au comité de pilotage d'un projet encore en construction. Celui-ci réunit, aux côtés de l'EPTB et de l'Ifrée, les représentants des structures partenaires et des financeurs du SAGE. Il s'agit des collectivités locales concernées par le périmètre du SAGE et des services déconcentrés de l'État : Agence de l'eau Adour-Garonne, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Poitou-Charentes, Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Charente-Maritime. Parallèlement à la participation au comité de pilotage, j'ai occupé le statut de stagiaire au sein de l'Ifrée pour suivre au plus près la préparation et la mise en œuvre de la conférence de citoyens, et porter un regard réflexif et évaluatif sur cette expérimentation.

Par quoi était motivée notre présence au cœur de cette démarche ? C'est l'Ifrée qui est à l'origine de la demande de collaboration avec des chercheurs. Il ne s'agit pas pour cette structure d'une première expérience avec la recherche en sciences sociales, puisqu'elle dispose en son sein d'un chercheur en géographie⁸, et que certaines de ses actions ont déjà fait l'objet de recherches (Tapie-Grime, Blatrix, Moquay, 2007). L'ambition de la structure est

effectivement de créer et d'entretenir des liens avec la recherche, comme en témoignent notamment les colloques qu'elle organise régulièrement, et sa collaboration à la revue *Éducation relative à l'environnement*. La recherche n'est pas envisagée comme venant garantir les pratiques, mais plutôt comme un élément de réflexivité par rapport à celles-ci, proposant un cadre d'évaluation extérieur, pouvant contribuer à les ajuster. Mon travail était donc essentiellement perçu comme un travail évaluatif de cette expérimentation, ce qui s'inscrivait par ailleurs dans l'objectif de mon master professionnel en sociologie : « évaluation des politiques publiques ». Alors qu'il s'agissait pour l'Ifrée d'une première expérimentation de cette procédure, les attentes vis-à-vis de mon travail ont été peu anticipées et formalisées, elles étaient exprimées dans les termes d'un « regard extérieur », sans véritablement définir d'objectifs précis. Les animateurs étaient toutefois intéressés par la présence d'un chercheur au cours de l'action, pouvant observer et prendre des notes parce qu'il n'est pas engagé dans l'animation. Ma présence est ainsi apparue comme un atout pour mieux comprendre comment fonctionne un groupe amené à s'informer, délibérer, rédiger un avis dans un cadre procédural réglé. L'évaluation fait effectivement partie des préoccupations des animateurs, bien qu'ils ne disposent généralement que de peu de temps pour la réaliser de manière approfondie (elle consiste souvent en des questionnaires et/ou des tours de table à l'issue des dispositifs). Parallèlement à cet objectif d'évaluation, mon objet de recherche se dessinait progressivement et s'orientait vers la question des apprentissages : qu'apprend-on et comment apprend-on au cours d'une telle expérience de démocratie participative ? Cette question, qui allait ensuite être approfondie dans le cadre d'une thèse, s'appliquait aussi bien aux acteurs institutionnels engagés dans la démarche qu'aux citoyens sollicités pour y participer.

Quelques éléments de méthodologie

Pour répondre à la fois aux objectifs d'évaluation et aux objectifs de recherche, la méthode d'enquête proposée était un travail ethnographique conjuguant observation participante et entretiens semi-directifs auprès des différents acteurs. J'ai participé aux réunions du comité de pilotage de la démarche ainsi qu'aux réunions techniques de préparation réunissant en comité plus restreint les salariés de l'Ifrée et de l'EPTB Charente. J'ai ensuite pris part aux trois week-ends de la procédure aux côtés des citoyens, ainsi qu'aux différents moments de sa valorisation et restitution : une journée de finalisation de la rédaction collective, une autre de tournage d'un film destiné à la présentation de l'avis final, et enfin la restitution de ce dernier lors d'une réunion de la CLE. Dans le but d'évaluer les apprentissages, les entretiens ont été réalisés à différentes temporalités du processus : avant, à son issue, puis près de deux années plus tard. Ces entretiens étaient également destinés à servir l'évaluation du dispositif, que j'avais choisi de co-construire avec les participants, notamment à travers la réalisation d'un film de recherche à partir des entretiens menés avec eux à l'issue de la démarche (Seguin, 2013). Cette posture particulière de chercheur engagé dans l'action offre des avantages considérables d'un point de vue scientifique : un accès privilégié au terrain, notamment aux coulisses de la procédure. Le travail au contact des acteurs associatifs m'a apporté des éléments de compréhension que je n'aurais probablement pas obtenus à travers les seuls entretiens formels avec eux. Accompagnant les tribulations d'une première expérimentation de cette démarche, je me suis également confrontée aux questions posées, aux obstacles rencontrés, aux difficultés d'organisation ou de travail en partenariat avec les acteurs politiques, jusqu'aux détails pratiques et logistiques à mettre en œuvre pour assurer de bonnes conditions de débat aux participants. Cette immersion dans l'action a notamment été l'occasion de recueillir des discours « hors enregistrement », lors de séances de travail ou de discussions informelles avec les différents acteurs.

La recherche engagée dans l'action

Quelle influence ma présence a-t-elle pu avoir dans les relations entre les différents acteurs impliqués dans la démarche ? Dans le cours de l'action, a-t-elle contribué à modifier l'action ?

Un facteur d'engagement des acteurs

Bien que la posture de chercheuse engagée dans l'action offre des avantages considérables, elle contient également des risques, et pose inévitablement la question des intérêts, pour les acteurs, à intégrer des chercheurs dans leur action. En retraçant l'historique du partenariat entre l'Ifrée et l'EPTB, il s'avère que ce projet de participation des citoyens n'a pas rencontré une adhésion immédiate du côté des partenaires de l'EPTB Charente. Pour la structure, intégrer au comité de pilotage de la démarche un chercheur spécialisé sur les questions de participation dans le domaine de la gestion de l'eau répondait donc également à un besoin de légitimer ce projet auprès de ses partenaires, et surtout futurs financeurs. Même si nous sommes restées vigilantes vis-à-vis d'une potentielle instrumentalisation, notre présence a inévitablement eu des incidences sur l'action, et notamment sur les relations entre les différents acteurs en présence. Lors des comités de pilotage, les retours d'expériences sur les procédures participatives déjà expérimentées - dans le domaine de la gestion de l'eau en particulier - ont rassuré certains acteurs qui s'inquiétaient du caractère trop « expérimental » du projet, et qui craignaient d'en essayer les plâtres. C'est ce qu'exprime la directrice de l'EPTB Charente : *Ce qui a aidé à faire valider le projet au comité de pilotage c'est quand Corinne Larrue est venue et qu'elle a expliqué ce qui pouvait se faire ailleurs. Donc du coup notre démarche n'avait pas l'air sortie du chapeau mais s'insérait dans quelque chose de réfléchi [...]. Le côté expérimental fait douter : est-ce que ça marche ? est-ce que c'est à nous de tester le truc pour voir si ça marche ?* Notre présence a effectivement suscité un engagement plus important dans ce projet de la part des institutions partenaires qui demeuraient jusqu'alors perplexes devant sa trop grande originalité.

Mais au-delà de cet effet d'engagement des acteurs, l'EPTB Charente voyait dans ce partenariat avec la recherche un moyen de garantir la « bonne conduite » de ce projet. Pour cette structure, le fait d'associer une apprentie chercheuse, mais surtout une chercheuse spécialiste des thématiques de participation en environnement, était d'abord vu comme un moyen de réflexion et d'ajustement de la démarche. Notre rôle était alors de donner un avis sur les documents ressources utilisés, la liste des experts sollicités, afin de garantir l'équilibre des informations dispensées aux citoyens. Pour certains membres du comité de pilotage, il n'y avait qu'un pas pour parler de *garants* de la démarche. Comme j'ai pu le relever lors d'une réunion, le souci exprimé était celui de *garantir la neutralité et la recherche d'objectivité* de la démarche *afin de porter la voix des panélistes auprès de la CLE de façon quasi incontestable*. L'EPTB Charente anticipe effectivement l'incertitude qui entoure la remise de cet avis citoyen à la CLE qui ne sera constituée qu'à l'issue du dispositif, et qui pourtant est la seule structure décisionnelle à même de prendre en compte cet avis dans l'élaboration du SAGE. Dans cette configuration institutionnelle fragile, le chercheur apparaît comme un tiers pouvant contribuer à légitimer l'action de l'EPTB auprès de la CLE, en en garantissant son bon déroulement. Pour nous, il n'était évidemment pas concevable d'adopter cette position de garant, renvoyant à un statut d'autorité morale liée au savoir, intenable d'un point de vue éthique et incompatible avec un véritable travail de recherche. Lors des comités de pilotage ou des entretiens individuels, il a donc fallu affirmer notre rôle de chercheuses pouvant exprimer des recommandations avant et pendant l'action, puis des résultats de recherche, mais ne

pouvant aucunement porter un jugement normatif sur sa « bonne conduite », ou en garantir l'objectivité et la neutralité.

Ma présence en tant que stagiaire a ensuite eu des conséquences sur les relations avec un troisième type d'acteurs : les participants à la conférence de citoyens. J'ai été la première à les rencontrer lors d'entretiens que je souhaitais effectuer en amont de leur participation. Ceux-ci ont été vécus comme un premier pas d'entrée dans cette expérience, et ont été l'occasion pour eux de poser des questions sur ce qui les attendait. Ici la frontière entre recherche et action s'est faite plus floue, car je me trouvais dans la situation de rassurer sur les inquiétudes exprimées, d'initier un lien de confiance en amont afin de les voir revenir lors du premier week-end, fonction assez critiquable d'un point de vue scientifique puisqu'il induit une prise de position d'emblée favorable par rapport à la démarche étudiée. Etant à la fois stagiaire et apprentie chercheuse, la position n'était donc pas toujours confortable. Elle a pu par ailleurs avoir une incidence sur mon travail de recherche puisque j'ai rapidement été associée, dans les représentations des citoyens, à l'EPTB Charente. Comment alors certifier que les propos recueillis lors des entretiens ne se trouvaient pas contenus, limités par cette association ? Mais au cours de la démarche, j'ai constaté un changement de regard par rapport à mon rôle, qui a été peu à peu associé au travail de l'Ifrée, puis progressivement compris comme travail universitaire de recherche à part entière (mais beaucoup plus tard après la fin de l'expérience) par les participants. Dans tous les cas, le chercheur modifie nécessairement la situation qu'il observe, par les questions qu'il pose et qui amènent les enquêtés à adopter une attitude réflexive par rapport à la situation étudiée. Les multiples rencontres pour des entretiens (avant l'expérience et après), les discussions téléphoniques, les discussions avec eux pendant les moments *off* des week-ends de travail, tout cela a contribué à créer un concernement plus important par rapport à la démarche, et parfois une implication plus grande. Preuve de cette influence, les citoyens qui répondaient présents lors des sollicitations post-panel (visionnage des films réalisés sur cette expérience, invitation à la réunion de la CLE) se trouvaient parmi les sept que j'avais rencontrés en entretien en amont et en aval de l'expérience. À l'inverse, ceux qui n'ont jamais répondu présents pour ces différentes sollicitations sont ceux que je n'ai jamais rencontrés en entretien. Le constat fait ici est donc celui d'une influence du chercheur sur l'attitude et l'intérêt des participants vis-à-vis de la démarche vécue, contribuant à les rendre plus mobilisés et vigilants, par exemple concernant les suites données à leur travail.

Tenter d'ajuster l'action, maintenir la vigilance

Au-delà de cette influence inévitable sur les relations entre acteurs, voyons désormais comment le travail de recherche a pu contribuer à ajuster l'action, et quelles ont pu être les limites rencontrées dans cet exercice. Le travail de recherche peut révéler et mettre en évidence des aspects qui ne sont pas forcément perçus par les acteurs de terrain lorsque ceux-ci se trouvent plongés dans l'action. Grâce à des allers-retours entre terrain et littérature scientifique sur la participation, j'avais donc la possibilité de faire des recommandations dans le cours de l'action, afin d'accompagner l'Ifrée en temps réel dans l'ajustement de sa pratique. Mais cette volonté s'est heurtée à de nombreuses difficultés du fait que mon rôle en tant que stagiaire dans la structure avait été peu anticipé dans ce sens là. Je découvrais en même temps la littérature prolifique sur la démocratie participative, et lorsque je participais aux réunions de préparation de la démarche, ne disposais pas suffisamment de ressources immédiates pour réagir rapidement aux orientations prises par l'Ifrée et l'EPTB. Enfin, lorsque j'ai pu faire des propositions pour repenser certains éléments de la démarche, celles-ci se sont heurtées à l'urgence de l'action et à un défaut de moyens et de temps. Cela a été le cas concernant le recrutement du panel de citoyens. Un état des lieux de la littérature montre en effet que les

personnes habituellement absentes de ces dispositifs participatifs sont les catégories sociales les moins bien armées pour se faire entendre, c'est-à-dire « les jeunes, les catégories populaires et les personnes d'origine étrangère » (Blondiaux, 2005, p. 131). Utiliser un mode de recrutement socialement sélectif peut donc être un correctif nécessaire pour éviter que ces lieux ne reproduisent l'exclusion politique qui touche généralement ces catégories. Cependant, cela fait courir le risque de stigmatisation d'individus sélectionnés non par tirage au sort comme les autres participants mais pour leurs caractéristiques sociales. Pourtant, les modes de recrutement des mini-publics mixent souvent tirage au sort aléatoire et recrutements plus sectoriels (jeunes et catégories populaires). J'avais notamment présenté l'exemple du jury citoyen « Dem'eau » mis en place à Nantes en 2009, pour lequel l'équipe d'animation avait recruté trois habitants d'un quartier nantais considéré comme défavorisé, par l'intermédiaire d'un chargé de quartier (Bedu, 2010). Mais cette proposition de passer par un mode de recrutement socialement sélectif n'a pas été retenue par l'Ifrée, principalement parce que cela amenait d'autres questions problématiques en termes de méthodes d'animation spécifiques nécessaires à l'inclusion de ces catégories de population dans de telles arènes de débat. À un public spécifique semble donc correspondre un mode d'animation spécifique, ou plutôt une procédure spécifique. La conférence de citoyens apparaît ainsi *a priori* socialement sélective⁹. Au final, le panel se compose de trois retraités, de huit individus appartenant à la classe moyenne, et d'un individu au chômage ; les jeunes en sont absents (la plus jeune a 29 ans), la classe d'âge des 45-60 ans est la plus représentée, et les femmes sont moins nombreuses que les hommes (quatre femmes, huit hommes). Les propositions que fait le chercheur peuvent donc se heurter à des moyens et ressources limités chez les praticiens, surtout lorsque celles-ci ne sont pas suffisamment anticipées en amont des choix qu'ils ont à effectuer. L'ajustement des temporalités entre recherche et action s'avère donc décisive : si elle était advenue plus tôt, la réflexion sur les inégalités sociales face à la participation politique aurait-elle menée les acteurs à faire un autre choix de procédure participative ?

La recherche ne se construisait pas uniquement dans la littérature scientifique, mais bien évidemment à travers l'enquête de terrain que je menais simultanément. Le stage au sein de l'Ifrée m'offrait un cadre privilégié pour effectuer les entretiens avec la diversité des acteurs engagés dans cette démarche. Mais là encore, il s'agissait de trouver la juste posture à adopter pour concilier ce travail d'enquête avec une implication dans l'action auprès de l'Ifrée. Nous avions établi que mon rôle n'était pas de divulguer le contenu des entretiens menés avec les différents acteurs, cependant je me trouvais dans une situation délicate lorsque des « non-dits » lors de réunions entre acteurs étaient exprimés en entretiens individuels, et que ceux-ci étaient révélateurs de forts désaccords. En tant que chercheuse impliquée dans l'action, mon rôle n'était-il pas également de faire en sorte que les acteurs partagent davantage leurs attentes et leurs représentations de ce projet commun ? Les entretiens avaient par exemple révélé que la remise de l'avis citoyen auprès de la CLE était envisagée de manière ambiguë par l'EPTB Charente, conditionnée au fait que celui-ci soit « consensuel » sur la question de l'irrigation, qu'il ne remette pas en question un processus de concertation en train de se construire, comme l'exprime la directrice de l'EPTB : *Pour moi il faut que le panel arrive à quelque chose qui apporte du consensus, et pas qu'il prenne un parti. Mais bon, c'est le risque, ça va aussi décider de ce qu'on fera du résultat du panel.* De même, pour le président, toute *position extrême* était rédhitoire : *Si c'est vraiment pas entendable, on ne le remettra pas. Dire par exemple que dès demain il faudrait arrêter toute irrigation, dire qu'il faudrait arrêter tout prélèvement en eau dans la Charente c'est pas entendable, dire que les associations écologistes ne devraient pas se mêler des problèmes de l'eau, c'est pas entendable non plus.* Alors que mon stage au sein de l'Ifrée tout comme la conférence de citoyens touchaient à sa fin, que nous commencions à envisager les modalités de restitution de l'avis auprès de la

CLE, j'ai choisi d'avertir l'Ifrée de la mise sous condition de cette restitution, tout en ne relatant pas directement les propos des interviewés. Mon objectif était que ceux-ci restent vigilants dans cette dernière étape décisive qu'est le lien avec l'espace décisionnel. Conscients que cette démarche apparaissait aux yeux de certains acteurs comme une prise de risque, les membres de l'Ifrée ne s'étaient néanmoins pas interrogés sur une potentielle non remise de l'avis auprès de la CLE, et sont ensuite restés très vigilants quant aux suites données au travail des citoyens.

La recherche comme support de réflexivité des acteurs

Au-delà des interventions dans le cours de l'action, dont nous avons esquissé les difficultés et les dilemmes éthiques qu'elles suscitent, quel peut être le rôle du chercheur après l'action, dans ces moments où elle s'évalue, se réfléchit, se critique ? Comment intéresser les acteurs aux résultats de la recherche et enrichir leur réflexivité vis-à-vis de leur pratique ?

Limites de l'écrit académique

En septembre 2011, Corinne Larrue et moi-même avons restitué notre évaluation de la démarche à son issue auprès de l'ensemble du comité de pilotage. Celle-ci était principalement conçue du point de vue des objectifs des procédures participatives en général, et des mini-publics en particulier. Au-delà des points forts de la démarche, l'attention a notamment été attirée sur les éléments suivants : la présence parmi les participants d'une personne fortement concernée, de par son activité professionnelle, par la question de l'eau¹⁰, les défaillances de certaines interventions d'experts ou d'acteurs qui n'ont pas su engager un débat avec le groupe, la forte implication des animateurs dans la rédaction de l'avis final, la configuration institutionnelle particulière de la procédure qui ne facilite pas la prise en compte de l'avis dans les travaux de la CLE, et enfin l'absence de publicisation de l'avis produit, nuisant à sa reconnaissance. Afin d'éviter l'écueil généralement rencontré dans ce type de démarche, nous avons proposé d'intégrer cet avis le plus rapidement possible dans le travail de la CLE, c'est-à-dire à ce moment là parmi les pièces de l'état initial du SAGE. Cette proposition n'a cependant pas été retenue, considérant que l'avis citoyen ne contenait pas uniquement des éléments factuels d'état initial mais déjà des propositions d'action, il serait donc intégré plutôt dans la phase de diagnostic¹¹.

Entre ces éléments de connaissances à visée pragmatique pour un ajustement de l'action, et des éléments de connaissances formalisés dans un but uniquement cognitif, l'écart est néanmoins considérable¹². Les premiers ont été présentés dans un format court de réunion avec les acteurs, avant tout attentifs aux préconisations que fait le chercheur. Les deuxièmes ont été formalisés dans un mémoire de sociologie, écrit académique dont les acteurs sont généralement moins coutumiers, et moins demandeurs. Ce mémoire visait à étudier d'un point de vue critique ce processus participatif. Il s'agissait d'identifier les moteurs et les freins de cette expérimentation, de voir en quoi elle constituait ou non une « innovation sociale » et politique (Chevalier, 2005) du point de vue des pratiques habituelles en matière de participation du public. Ce mémoire, soutenu un mois seulement après la fin de la procédure, ne pouvait restituer qu'une partie de cette recherche, qui a ensuite été poursuivie dans le cadre d'une thèse sur la question plus spécifique des apprentissages. La première partie présentait des éléments généraux de contexte : celui d'une remise en question d'une démocratie représentative à bout de souffle, et le cadre législatif et politique appelant à une plus grande participation du public, spécifiquement dans le domaine de la gestion de l'eau. Une revue de la littérature permettait un état des lieux des pratiques participatives, et donnait à voir les

nombreux « dilemmes » politiques (Blondiaux, 2005) encore à résoudre. Il s'agissait également de dresser le contexte local de la gestion de l'eau et de la participation du public. Je me suis ensuite attachée à reconstruire la genèse du projet et le partenariat entre les différents acteurs, mettant en évidence la diversité des représentations et attentes vis-à-vis de la démarche chez les acteurs en présence. À la manière de Clémence Bedu (2010), j'avais tenté de retracer les « tribulations » de la construction de cette démarche, et d'en mettre en lumière les « coulisses », centrant l'attention sur les négociations autour de certains choix entre l'EPTB et l'Ifrée. La dernière partie de ce travail s'intéressait aux citoyens (leurs motivations et attentes en amont), au déroulement des trois week-ends, et proposait enfin une analyse des effets immédiats que l'expérience avait pu avoir sur les participants. La question des effets et apprentissages sur les différents acteurs n'avait alors pu qu'être esquissée sous forme d'hypothèses de recherche à poursuivre. Là encore, cet apport de connaissances sur la démarche n'a certainement pas été suffisamment anticipé : aucun espace n'a été formalisé pour exploiter ce travail écrit, pour que les différents acteurs se l'approprient et en tirent des enseignements. La lecture de ce mémoire n'a reposé que sur l'initiative individuelle, et ce sont principalement les animateurs de l'Ifrée qui l'ont lu. Ils ont été particulièrement attentifs à l'analyse du déroulement du dispositif, comme l'exprime l'animatrice : *Ton analyse m'a intéressée, de voir comment toi tu avais perçu l'animation, j'ai trouvé ça intéressant de se regarder, comme dans un film.*

Vertus réflexives de l'entretien et du matériau brut

En réalité, ce n'est pas dans la lecture du mémoire que les animateurs ont trouvé une source de réflexivité, mais dans celle des entretiens avec les participants, retranscrits intégralement dans les annexes du mémoire. Cette lecture a en effet conduit soit à repenser le dispositif d'un point de vue critique, soit à conforter leur confiance en ce dispositif. Voici ce qu'en dit par exemple l'animatrice de l'Ifrée : *Moi ça m'a rassurée, du coup quand j'ai lu les entretiens préalables, je me suis dit : même des gens qui ont des points de vue un peu extrêmes sur la société, l'organisation politique et tout ça, mis dans des conditions de prise en compte et de reconnaissance de ce qu'ils sont, de leur point de vue, peuvent contribuer à définir des propositions pour l'avenir de la société [...] Enfin moi ça m'a plutôt rassurée sur la capacité des gens.* Elle évoque ici un participant qui ne disposait pas, *a priori*, des ressources cognitives, rhétoriques et argumentatives, ainsi que d'un rapport positif au politique, prédisposant généralement la participation à ce type de procédure. Chauffeur routier au chômage depuis 10 ans, il exprime effectivement lors de l'entretien préliminaire, et dans des termes parfois crus, son rapport très distancié aux institutions, aux représentants, au vote et au politique en général. La lecture de l'entretien a donc permis à l'animatrice de mettre en perspective ce rapport distancié au politique et l'implication observée chez lui durant la démarche : *Je ne l'avais pas du tout vu comme ça... C'est sûr qu'une personne comme ça, je me dis que sur un micro trottoir il va avoir sans doute une réflexion, un raisonnement que je qualifierais un peu de simpliste. Et là, mis dans un contexte de discussion avec d'autres qui n'ont pas forcément le même point de vue, et éclairé par des apports d'autres personnes qui ne correspondent pas non plus forcément à son point de vue, et ben, il y a un cheminement... Moi c'est une personne, dans les week-ends, j'ai trouvé que c'était quelqu'un qui avait contribué, dont on avait vu l'évolution aussi des contributions.* De quoi effectivement rassurer l'équipe animatrice et conforter sa confiance en l'« intelligence collective » produite par des citoyens « profanes », ou ordinairement non politisés, lorsque les conditions d'information, de débat et de confiance sont réunies¹³.

D'autres exemples montrent au contraire que la lecture des entretiens avec les participants a pu conduire les animateurs à repenser leur pratique d'un point de vue plus critique. C'est particulièrement le cas lorsque l'animatrice évoque un participant interrogé dans l'entretien sur son engagement politique, son expérience des débats et de la construction collective des décisions au sein de son syndicat. À l'origine, les animateurs souhaitaient effectivement amener le groupe à réfléchir et se prononcer sur des questions plus politiques que techniques : la concertation des acteurs, la gestion des conflits, les règles de débat et de prise de décision. Mais le groupe s'est initialement orienté vers un traitement technique du problème de la conciliation des différents usages de l'eau, en se demandant comment mieux gérer, pour chaque usage ou chaque milieu, la ressource en eau. À la lecture de l'entretien avec ce participant, l'animatrice s'aperçoit que les connaissances et compétences politiques des participants, si elles avaient été mieux exploitées dès le départ, auraient pu permettre d'aborder d'emblée la question sous l'angle politique : *Ça m'a intéressée de voir – je sais plus comment il s'appelle, celui qui est syndicaliste – de voir comment il se positionne. Lui, il a un cadre, il a un congrès qui vote des motions, après lui, il doit les appliquer. Du coup je me suis dit que ça aurait pu être intéressant d'avoir ce débat là parce qu'on avait des gens qui avaient des expériences vraiment différentes et des manières de penser vraiment différentes, mais ça ne s'est pas fait, le débat n'a pas eu lieu sur ces questions là. Du coup d'avoir lu les entretiens préalables, je me suis dit "mince, c'est dommage"*. Cet extrait rejoint par ailleurs un élément de réflexion recueilli lors de l'entretien post-panel avec le second animateur de la démarche. Alors que je lui demande si, selon lui, la procédure a laissé suffisamment de place aux apports de connaissances et d'expériences de la part des participants, celui-ci me répond : *Il y en a eu peu, mais je ne vois pas comment on aurait pu faire plus dans le timing, sans doute que ça serait un point à creuser [...] Souvent ils se sont exprimés par rapport aux informations qui leur ont été données. Mais je pense que c'est une piste de travail : comment on valorise l'expérience des participants pour que l'avis ne soit pas qu'un avis sur des informations données par d'autres ?*. La lecture des entretiens préliminaires permet donc aux animateurs de tirer des enseignements sur la démarche : celle-ci fonctionne même pour des individus entretenant un rapport distancié au politique, mais elle n'a pas laissé suffisamment de place aux « savoirs militants » (Nez, 2011, p. 391) des participants initialement politisés. On voit ici que l'enquête et tout particulièrement l'entretien permet de créer un espace où la réflexivité des acteurs peut s'exercer, en décalage avec le temps immédiat de l'action qui laisse souvent peu de marge pour cet exercice. Pour ces praticiens de l'éducation à l'environnement, dont la formation et le parcours professionnel les ont amenés à se doter d'une forte réflexivité sur leurs pratiques, l'entretien est ici un support de verbalisation et donc d'actualisation de celle-ci¹⁴. Loin de considérer ces animateurs comme « agents sociaux » incapables de penser leur action, la recherche ne prétend pas ici les « éclairer ». Bien au contraire, son rôle plus modeste a consisté à mettre à leur disposition des matériaux bruts auxquels ils n'ont généralement pas accès, et à ouvrir un espace de réflexion sur ceux-ci. En 2012, un film de recherche réalisé à partir des entretiens d'évaluation de la démarche avec les participants est venu compléter cette dynamique et a apporté aux animateurs de l'Ifrée, mais aussi à l'équipe de l'EPTB, de nouveaux éléments de compréhension de l'expérience et de la manière dont elle a été vécue par les participants¹⁵.

Conclusion

Tirer les enseignements d'une telle expérience permet d'envisager des futurs possibles pour les liens entre recherche et action, monde de la recherche et monde associatif dans le domaine de la participation environnementale et de l'éducation à l'environnement. Associer un processus de recherche à une démarche participative peut avoir des effets non négligeables sur

les différents acteurs impliqués. L'intérêt de cette analyse a été de montrer qu'il existe une réelle particularité inhérente à ce champ d'action. En effet, si les enjeux sont généralement ceux d'une « transaction sociale » (Blanc, 1992), d'une « traduction » (Callon, 1984 ; Lascoumes, 2010) à assurer entre chercheurs et praticiens venant de « mondes » différents, nous avons montré qu'ils se posent différemment lorsqu'il s'agit d'acteurs dont les mondes ne sont pas si étrangers. En effet, les parcours parfois se ressemblent entre chercheurs en sciences sociales et praticiens de l'éducation à l'environnement ou de la démocratie participative. C'est par ailleurs la raison pour laquelle, dans l'exemple étudié, ceux-ci sont davantage intéressés par le processus d'enquête et les matériaux bruts récoltés par le chercheur que par les résultats formalisés sous forme d'écrit universitaire. En ce sens là, il s'agit moins de trouver des « traducteurs » entre deux mondes que de permettre une réelle co-construction de la recherche à l'occasion de telles collaborations. Pour reprendre une idée défendue par Philippe Lyet (2011), il ne s'agit pas de considérer chercheurs et praticiens comme les « tenants de leur monde », mais plutôt comme des « étrangers qui font du commerce », « bricolant » des « mondes intermédiaires » (p.50-51) dans lesquels se construit à la fois l'action et la connaissance sur celle-ci.

Notes

¹ Pour reprendre la distinction de Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (2001) entre « recherche confinée » et « recherche de plein air ».

² La question des relations entre chercheurs et acteurs de la participation est aujourd'hui au cœur de l'actualité des recherches en sciences sociales sur la participation, comme l'illustre le dernier colloque du Groupement d'intérêt scientifique « Participation du public, décision, démocratie participative » intitulé : « Chercheur.es et acteur.es de la participation. Liaisons dangereuses et relations fructueuses » (20 et 21 novembre 2014, Maison des sciences de l'homme Paris Nord).

³ Je reprends ici les termes du sociologue des sciences Bruno Latour, montrant dans son ouvrage *La science en action* (1989 [1987]) que pour « intéresser » les acteurs sociaux, les résultats de recherche doivent être « traduits » d'une certaine façon, de manière à correspondre aux « intérêts » de ces derniers.

⁴ En 1964, la loi sur l'eau instaure un découpage de la gestion de l'eau en six grands bassins hydrographiques, chacun administré par une Agence de l'eau et un Comité de bassin regroupant élus, représentants des usagers de l'eau (acteurs économiques, associatifs) et représentant de l'État. Notons que ce « modèle français » de gestion de l'eau par bassin versant a connu un processus d'internationalisation depuis les années 1960 (Ghiotti, 2005).

⁵ La CLE est une instance de concertation chargée d'élaborer un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) qui définit les orientations de la gestion de l'eau sur un bassin versant. Elle regroupe élus, représentants de l'État et usagers de l'eau.

⁶ Afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage du SAGE, la CLE doit s'adosser à une structure intercommunale ayant une existence juridique ; il s'agit le plus souvent d'un EPTB.

⁷ La terminologie associée à cette procédure est très fluctuante : principalement appelée *panel d'habitants*, elle est aussi parfois appelée *panel de citoyens* par les acteurs rencontrés. Elle correspond en tout cas au format des conférences de citoyens parfois aussi nommés *jurys citoyens*.

⁸ Jean-Etienne Bidou, maître de conférence en géographie, membre du comité de direction de la revue *Éducation relative à l'environnement*.

⁹ Sans forcément aller jusqu'à la formation d'une « nouvelle élite citoyenne », les dispositifs participatifs révèlent souvent un « défaut d'inclusion interne » (Birck, 2011).

¹⁰ Alors que le panel ne devait se composer que de citoyens « dépourvus d'intérêts propres » par rapport à l'eau, un agriculteur (maïsiculteur irrigant) a été recruté. Celui-ci était néanmoins retraité et non syndiqué, ce qui semblait atténuer ses intérêts personnels. Mais dans les faits, il travaillait toujours autant, accompagnant son fils dans la reprise de l'exploitation.

¹¹ L'avis a effectivement été présenté à la CLE lors de sa deuxième réunion plénière en mars 2012, qui marque le démarrage de la phase de diagnostic du SAGE (identification des causes de dégradation de la ressource, des sources de pollution, de la compatibilité des usages avec le bon état de l'eau), soit un an après le premier week-end du panel de citoyens.

¹² Une réflexion sur les différences entre recherche et évaluation mériterait une analyse à part entière, mais précisons ici que toute la difficulté de cette recherche a été de concilier deux objectifs : celui de construction de connaissances sur un processus (recherche), et celui de formulation de préconisations pour ajuster l'action (évaluation).

¹³ On rejoint ici l'idée des « facteurs situationnels », déterminants dans la construction de la compétence politique (Zaller, 1992 ; Talpin, 2010).

¹⁴ C'est également ce qu'observent Stéphane Beaud et Florence Weber dans des situations d'entretiens avec des enseignants du secondaire (1998, p. 223).

¹⁵ Ce point a fait l'objet d'une analyse spécifique (Seguin, 2013) montrant que le support audio-visuel a permis une compréhension « sensible » de l'expérience et de la forte implication des participants, ce qui a suscité une prise de conscience concernant l'importance de donner suite à leur travail.

Références bibliographiques :

Barbier, R. et Bédu, C. (2008). Vers une gouvernance démocratique des services urbains ? Dans Hamman, P., Blanc, C. et Henninger, F. (dir.). *Penser le développement durable urbain : regards croisés* (p. 137-160). Paris : L'Harmattan.

Beaud, S. et Weber, F. (1998). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.

Bedu, C. (2010). *Quand une citadelle technique se (sou)met à l'« impératif délibératif »*. Récit et analyse pragmatique d'une procédure de type « mini public » dans le domaine de l'eau potable. Thèse de doctorat en sociologie. Université de Strasbourg.

Birck, J.-N. (2011). *Le défaut d'inclusion interne des dispositifs participatifs. Vers l'émergence d'une nouvelle élite citoyenne ?* Communication présentée à la deuxième journée doctorale sur la participation du public et la démocratie participative. 18 octobre 2011, École des Hautes Études en Sciences Sociales. Paris.

Blanc, M. (1992). *Pour une sociologie de la transaction sociale*. Paris : L'Harmattan.

Blondiaux, L. (2005). L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes. Dans Bacqué, M.-H. et Rey, H. (dir.). *Gestion de proximité et démocratie participative* (p. 119-137). Paris : La Découverte.

Blondiaux, L. et Fourniau, J.-M. (2011). Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? *Participations*, 1 (1), 8-35.

Burawoy, M. (2005), For Public Sociology. *American Sociological Review*, 70 (1), 4-28.

Callon, M. (1984). Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la Baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 36, 169-207.

Callon, M., Lascoumes, P. et Barthe, Y. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris : Seuil.

Chevalier, J. (2005). Politique publique et changement social. *Revue française d'administration publique*, 115, 383-390.

Ghiotti, S. (2005). Le bassin versant en question : Le modèle français de gestion de l'eau et les limites de son application au Liban. Dans Antheaume, B. et Giraud, F. (dir). *Le territoire est mort, vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*. Montpellier : IRD Éditions.

Lascoumes, P. (2010). Traduction. Dans Boussaguet, L., Jacquot, S. et Ravinet, P. (dir.). *Dictionnaire des politiques publiques* (p. 632-640). Paris : Presses de Sciences Po.

Latour, B. (1989 [1987]). *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences* Paris : La Découverte.

Lyet, P. (2010). Traduction, transaction sociale et tiers intermédiaire dans les processus de collaboration de chercheurs et de praticiens dans le cadre de recherches-actions. *Pensée plurielle*, 28 (3), 49-67.

Nez, H. (2011). Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris. *Sociologie*, 4 (2), 387-404.

Nez, H. (2012). For a public sociology on participatory democracy. Reflexive feedback on research conducted in an association. *Revista Internacional de Sociología*, 70 (2), 185-208.

Rancière, J. (1998). *Aux bords du politique*. Paris : La Fabrique.

Seguin, L. (2013). Faire entendre la parole des citoyens par le recours au film. Analyse d'un panel de citoyens dans la gestion de l'eau. *Participations*, 7 (3), 127-149.

Sintomer, Y. (2007). *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*. Paris : La Découverte.

Talpin, J. (2010). Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique. *Revue française de science politique*, 60 (1), 91-115.

Tapie-Grime, M., Blatrix, C. et Moquay P. (2007). *Développement durable et démocratie participative. La dynamique performative locale*. Paris : Éditions du PUCA.

Zaller, J. (1992). *The Nature and Origins of Mass Opinions*. Cambridge: Cambridge University Press.